

LE BIEN COMMUN COMME BUT DE LA POLITIQUE CHEZ JULIEN FREUND

[THE COMMON GOOD AS THE POLITICAL AIM ACCORDING TO JULIEN FREUND]

MUSHAGALUSA MUDEKEREZA

Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques et Vétérinaires (ISEAV / WALUNGU),
Bukavu, Sud-Kivu, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Since Platon, the primacy of the common good on the self-interest has been a great interest for political theorists. Beyond the breaking of considerations on the politics that we notice today, many thinkers remains unanimous on the event that as Saint THOMAS said: "The social life finds its unit and its aim in the research of the common good"

This work allows us to understand the common good as an objective politics to Julien FREUND. For him, the common is principally the total collective good in which individuals are integrated as members who attribute to themselves a state as institution. The common good is not to be confused as the privates neither to the amount of common good either of individuals or subordinate groups, these families or any other professional asocial nor to the state property as a state.

The common good as aim of politics is insured to citizen when a leader insures the exterior security and the interior harmony. That is why Julien Freund considers that the government activity consists essentially though not exclusively on the collectivity defency against any possible attack. If the security tends essentially towards the life conservation of the collectivity, sometimes on the price of sacrifice, the interior harmony of the collectivity allow to citizens to find a reason to live practically and spiritually.

However, for all time, it had been and remains the best task of the politics to organize the city as harmony as possible, according to the idea which seemed to be the best for giving to people, to a purely economic level, the possibility to satisfy well the need that they needs that they had experienced.

Having the needs of achieving to the common good, Julien Freund considers the combination of strength and cunning. Indeed, he considered that cunning is the political mean of the civilization and the strength is the one of the uncultured. It's that he expresses in this manner: "The history is frequently seemed to be scorned towards chiefs who had survived only by brutal strength and barbaric and by killing many persons, slaughter and massacre while it vaunts the calculator and clever chiefs address who had triumphed to the favor of the cunning and the mischievousness".

To end, invited to manage the destiny of the daily activity, a politician can't go beyond the moral. However, the choice of means in politics and the political responsibility is incumbent upon the first chief of people who hold the power. To the established morality of the politician must be added sufficient instruction to assure him a mastery of this noble task.

KEYWORDS: Common good, the political aim, Julien Freund.

RESUME: Depuis Platon, la primauté du bien commun sur l'intérêt de l'individu a été d'un grand intérêt pour les théoriciens de la politique. Au-delà des déferlements des considérations sur la politique que nous remarquons aujourd'hui, nombre des penseurs demeurent unanimes sur le fait que comme le disait Saint Thomas d'Aquin, « la vie sociale trouve son unité et sa fin dans la recherche du bien commun »

Dans ce sens, ce travail nous permet de comprendre le bien commun comme but de la politique chez Julien Freund. Pour celui-ci, le bien commun n'est autre que le bien de la collectivité totale au sein de laquelle les individus sont intégrés à titre des membres qui se donnent un état comme institution. Le bien commun n'est pas à confondre au bien propre uniquement

aux particuliers ni même à la somme de biens particuliers, soit des individus, soit des groupements subordonnés, telle famille ou toute autre association professionnelle, économique, ni non plus au bien de l'Etat en tant qu'Etat.

Le bien commun comme but de la politique est assuré au citoyen lorsque le dirigeant assure la sécurité extérieure et la concorde intérieure. C'est pourquoi Julien Freund considère que l'activité d'un gouvernement consiste essentiellement quoique non exclusivement à la défense de la collectivité contre toute agressivité possible. Si la sécurité tend essentiellement à la conservation de la vie de la collectivité, au prix parfois de sacrifice. La concorde intérieure de la collectivité permet aux citoyens d'y trouver une raison de vivre matériellement et spirituellement. En effet, de tout temps ce fut et c'est encore une tâche de la politique d'organiser la cité de la façon la plus harmonieuse possible d'après l'idée qui semble la meilleure, pour donner aux individus, au niveau purement économique, la possibilité de satisfaire le mieux les besoins qu'ils éprouvent.

S'agissant des moyens pour atteindre le bien commun, Julien Freund considère la force et la ruse comme principales. Toutefois, il soutient que la ruse est le moyen politique de la civilisation et la force celui de l'inculture. C'est pourquoi il dit que l'histoire se montre fréquemment méprisante à l'égard des chefs qui n'ont vaincu que par la force brutale et barbare et par l'effusion de sang, la tuerie et les massacres, tandis qu'elle vante l'adresse des chefs calculateurs et ingénieux qui ont triomphé à la faveur de la ruse, de la malice.

Pour clore, appelé à gérer le destin de la collectivité au quotidien, l'homme politique ne peut guère se passer de la morale. En effet, le choix des moyens en politique ainsi que la responsabilité politique incombent en premier lieu aux gens qui détiennent le pouvoir. A la morale avérée de l'homme politique doit s'ajouter une instruction suffisante pour assurer à celui-ci la maîtrise de cette tâche noble. Cette instruction doit être assurée à tous les citoyens pour leur permettre de remplir chacun sa tâche et de respecter aussi fidèlement que possible leur vocation propre et la mettre au service du bien commun.

MOTS-CLEFS: Bien commun, but de la politique, Julien FREUND.

1 INTRODUCTION

Depuis la nuit des temps, les hommes sont toujours amenés naturellement à vivre en communauté. Aristote définit l'homme à juste titre comme un animal politique. Mais au-delà de cette forme d'instinct à laquelle obérait l'homme, plusieurs penseurs, des philosophes en l'occurrence ont défini des buts qui seraient à la base de regroupements humains. Ces buts sont à la base des formes des régimes politiques. Mais en général, quelle que soit le régime, la politique est à la recherche d'une fin bien déterminée. Il s'agit pour la plus part, de la recherche du bonheur de tous les citoyens. Mais le bonheur paraissant un concept vague et à plusieurs facettes ; Julien Freund préfère relever un aspect, il s'agit bien commun.

2 MATERIELS ET METHODE

De nos jours, où il se remarque des déferlements de considérations sur la politique, les buts sont devenus relatifs aux sentiments des puissances dirigeantes : certains hommes politiques subordonnent la communauté aux individus et cela crée de graves violations des droits de l'homme. Julien Freund de sa part estime que le bien commun des individus constitue le véritable but de la politique. Son œuvre à laquelle nous basons ce travail, profile les questions pouvant être ainsi formulées :

- A quelle nécessité répond la politique ?
- La politique est-elle une connaissance ou une action ?
- Quelle est la place de la morale dans la politique ?
- Qu'est-ce que la politique dans la perspective de Julien Freund ?
- Quelles sont les fins, les buts et les objectifs de la politique dans la démarche poursuivie par Julien Freund ?

Tout au long de ce travail ; nous nous évertuerons, grâce à une démarche analytique à démontrer que :

- La politique serait un non-sens si elle ne répondait pas à une nécessité de la vie sociale de sorte que celui qui s'y engagerait participerait ainsi à la prise en charge du destin global d'une collectivité.
- Etant au service du bien global d'une collectivité, la politique devrait être plus une action pratique qu'une connaissance théorique.
- La politique use de la morale mais ne devrait pas s'y asservir. Pour un bien commun, plus grand, la politique pourrait se passer de la morale.
- Pour Julien Freund, le bien commun ne serait autre chose que l'établissement de conditions de vie plus raisonnables et l'affermissement des relations extérieures ainsi que la concorde intérieure.

En entreprenant une telle étude, nous ne nourrissons pas la prétention d'élaborer un code de bonne conduite pour les hommes politiques ni de donner une conclusion définitive à la notion de la politique et du bien commun par contre, fidèle à la tradition de la philosophie, en prenant en considération l'idée que la philosophie politique peut aider les hommes politiques à comprendre que la politique répond à une nécessité de la vie sociale. Nous voudrions montrer à tout citoyen, dirigeant ou dirigé qu'il doit prendre conscience de sa responsabilité en obéissant à sa vocation dans le cadre de la communauté et cela pour bâtir une société où il fait bon vivre.

Cette étude s'articule sur trois parties principales :

- La première présente un aperçu général sur la politique.
- La deuxième aborde directement la théorie politique de Julien Freund sur le but et le moyen spécifique de la politique.
- Dans la troisième partie, nous comparons la politique et la morale pour ainsi tirer au clair la préséance de l'une sur l'autre.

Compte tenu de la complexité du thème, la méthode phénoménologique nous permettra de présenter les différentes visions de la politique avec différents auteurs, ensuite la méthode analytico-réflexive nous permettra de passer en revue les différents aspects de la politique avant d'en tirer celui qui est saillant. Enfin, la méthode critique sera de mise pour confronter les différentes vues glanées à celle de Julien Freund et c'est à ce niveau que se mettra en place l'apport propre de cette étude.

3 RESULTATS ET DISCUSSION

3.1 PREMIER CHAPITRE : LA POLITIQUE DANS LE SILLAGE DE LA PHILOSOPHIE

D'aucuns estiment que la politique est d'essence philosophique. Cette conception a son fondement dans le constant que depuis l'Antiquité, les philosophes furent à même temps les grands théoriciens de la politique. De nos jours, la philosophie lui réserve une place de choix à son sein. La politique est alors définie dans le vocabulaire technique et critique de la philosophie comme « *tout ce qui a trait à la vie collective dans un groupe d'homme organisé ; tout ce qui concerne l'Etat, le gouvernement. Par opposition aux faits économiques et aux questions dites activités de la vie civilisée telle que l'art, la science, l'enseignement, la défense nationale* » [1].

Ce qui frappe davantage dans cette considération que le penseur André Lalande a de la politique, c'est surtout l'attention sur l'organisation. Pour lui la politique concerne la manière dont l'homme essaie de planifier et de gérer la vie collective dans la recherche et la sauvegarde du bien commun.

En effet, la tradition Philosophique atteste que depuis l'Antiquité l'homme et le bien commun étaient devenus une préoccupation politique des philosophes. Socrate, par exemple, contrairement aux « physiologies » ne s'est pas intéressé à la recherche des éléments qui composent le monde, il s'est mis plutôt à la recherche du souverain bien de l'homme. A sa suite, Platon, Aristote, s^t Thomas, saint Augustin et beaucoup d'autres philosophes ont cherché à libérer l'homme des dogmes religieux de fausses idéologies ruineuses en parlant de l'organisation politique de la cité en vue d'épanouir l'homme, de le rendre heureux dans la cité.

C'est dans cette tradition que s'inscrit Julien Freund en défendant l'idée selon laquelle la politique doit être au service du bien commun, c'est-à-dire que la politique doit garantir la sécurité extérieure et la concorde intérieure des diverses unités politiques.

Dans cette perspective, la politique ne saurait être une connaissance, mais bien action proprement humaine, liée à la sociabilité qu'on ne saurait confondre avec l'instinct des animaux. Et comme activité humaine, la politique s'intéresse au plus haut point à la philosophie. Celle-ci réfléchit à l'émergence, au sens et à la valeur de la catégorie du politique dans la vie des hommes. Cette attitude implique un regard qui chemine du visible à l'invisible, elle est une quête d'idées qu'accompagne une médiation sur les enjeux et sur la portée de l'existence politique à laquelle nous participons quotidiennement. La philosophie dans ses recherches définit les conditions d'émergence de la politique, l'expérience originelle de la politique et même les finalités de la politique.

3.1.1 LES CONDITION D'EMERGENCE DE LA POLITIQUE

Dès son éveil, la philosophie s'est interrogée sur « *l'invention de la politique* » [2] quel qu'ait été le cours pris par la recherche des ressources de la vie politique, celle-ci a toujours reposé, de manière implicite ou explicite sur un double

constat ; d'une part la politique concerne uniquement les êtres humains ; d'autre part, la politique est une modalité de leur vie sociale. Ce constat conduit à admettre que, au-delà de la naturalité de la vie animale que régit l'instinct, les hommes ont besoin des règles destinées à ordonner leur existence communautaire. Dans la société où agissent et se meuvent les êtres humains, certaines conditions doivent être réalisées pour qu'émerge l'existence politique

Cela admis, un débat a traversé les siècles en suscitant dans les détours souvent superbes des conjectures, deux théories adverses : une considère que l'existence politique des est inscrite dans la nature des choses, l'autre considère qu'elle résulte des conventions élaborées par la raison des hommes. L'antithèse de la physis et du nomos est depuis toujours une antithèse si puissante qu'elle est invincible. Malgré la somptuosité des théories et la majesté des spéculations proposées, l'antinomie entre le caractère immédiatement conventionnalisme politique suffira à montrer l'impasse dans laquelle le débat théorique, quoique séculaire, s'est engouffré. Pour trouver une voie de sortie de ce gouffre, il convient de recourir à l'origine de la politique.

3.1.2 L'EXPERIENCE ORIGINELLE DE LA POLITIQUE

L'expérience originelle de la politique ayant son lieu d'excellence dans les vieilles cités grecques, le naturalisme a trouvé sa formulation la plus nette dans la philosophie antique. Mais il y a pris des accents diversifiés en rapportant la politique soit à l'ordre immanent du cosmos, soit avec l'avènement du christianisme c'est-à-dire à la volonté du Dieu créateur.

3.1.2.1 LA PENSEE NATURALISTE

A la suite des physiologies, Platon, à sa manière a enraciné la politique à la nature plus précisément il explique dans la République, « *la genèse idéale d'une cité* » [3] par l'exercice naturel des besoins et des désirs qui sont en l'homme. D'abord, dit-il, les hommes s'associent parce qu'ils ont des besoins matériels et vitaux que, isolément ils ne peuvent satisfaire : de leur association, en laquelle leurs aptitudes naturelles permettent une spécialisation des tâches, naît une cité minimale, qu'il appelle, « la cité du besoin », où paysans, artisans et commerçants vivent une vie élémentaire et heureuse. En sa primitivité, une telle cité demeure encore infra-politique. Mais bientôt, parce que les hommes se créent des besoins que la nature ne leur a pas donnés, ceux-ci prolifèrent et compliquent : l'appétit de la richesse, de la gloire en venant même à les supplanter, le passage d'une condition infra-politique à une condition politique s'impose comme une nécessité : la « cité gonflée d'humeurs » requiert, afin d'empêcher la démesure et l'injustice de s'y installer, des législateurs et de juges : avec « la cité des désir », commence la politique. On voit donc d'emblée que l'existence de la politique, par son enracinement dans la part de la nature qui est en l'homme et par son recours aux lois et aux juridictions, manifeste son ambivalence : capacité naturelle et la force d'une part, l'ordre et la régulation d'outre part, lui confèrent un caractère nécessairement conflictuel.

Aristote s'inscrit également dans la ligne naturaliste, pour lui, l'homme est par nature, « *un animal politique, donc sociable* » [4]. Comme la famille ou le village, la cité ou polis (d'où dérive le mot politique) est une communauté qui existe naturellement. Sa réalité appartient à la nature des choses et trouve place dans l'ordre immanent du cosmos. L'homme n'a donc ni à inventer ni à construire son existence politique : puis qu'elle est un don né naturellement et immédiat, il a simplement à l'organiser. Pour le Stagirite, la polis est « *une réalité naturelle* » [5] aussi bien le rôle de la constitution est-il d'informer (donner la forme) à la naturalité politique : « les constitutions droites » sont ainsi celles qui reflètent le mieux l'ordre et la nature des choses : elles sont bonnes ; celles qui vont plus ou moins contre nature sont mauvaises puisqu'elles sont des « constitutions déviées ».

Le christianisme détermina un nouveau climat de pensée en mettant une distance infinie entre le Dieu créateur et le monde créé où la créature humaine était appelée à vivre sa destinée politique, la pensée chrétienne ne pouvait concevoir la politique des hommes que sous le décret du Dieu providence, tout-puissant qui gouverne le ciel et la terre. L'univers entiers étant régi par la « grande loi de Dieu et de la nature », la politique fut inféodée à la théologie. Comme la pensée chrétienne ne reconnaissait dans les hommes que des êtres dépourvus d'autonomie, d'autarcie et même d'activité propre, elle ne vit rien d'autre en politique qu'une absolue soumission, en quoi s'exprimait le verbe divin. Ainsi, la référence à la cosmologie de la philosophe politique antique se trouva nuée en théologisme et de longs siècles durant, la cité des hommes ne trouva d'existence et d'essence que sous l'autorité de Dieu. Pendant des siècles, l'idée que se firent les philosophes de la politique s'enracina dans le couple conceptuel du physis et du Nomos ; ou bien dirent-ils, l'existence politique appartient à l'ordre cosmique des choses en quoi la pensée chrétienne vit une manifestation de la volonté du Dieu créateur ; ou bien elle est le résultat des pactes et des conventions qui procèdent de l'art rationnel des hommes.

3.1.2.2 LA PENSEE CONTRACTUALISTE

La pensée contractualiste qui s'est affirmée de Hobbes à Rousseau a pris une autre résonance et, malgré des différences d'accent qui sont, entre autres, beaucoup plus que des simples nuances, elle a considéré que le caractère public de la société civile ou politique est le résultat d'un « artifice » construit par la raison : autrement dit, il appartient au contrat social, tel un art rationnel, d'instituer la société civile qu'on appelle République, Commonwealth ou Etat.

En vertu du postulat fondamental de différentes philosophies, le contrat social répond à des procédures intellectuelles qui ne sont pas identiques. En voici quelque exemple :

- D'après Thomas Hobbes, le contrat instituteur de la société politique résulte du renoncement de chacun à sa volonté propre. Autrement, pour lui la seule façon d'ériger un tel pouvoir commun, apte à défendre les gens de l'attaque des étrangers et des torts qu'ils pouvaient se faire les uns aux autres, et ainsi à les protéger de telle sorte que par leur industrie et par les productions de la terre, ils puissent se nourrir et vivre satisfaits, c'est de confier tout leur pouvoir et toute leur force à un seul homme ou à une seule assemblée, qui puisse réduire toute leur volonté, par la règle de la majorité, en une seule volonté.
- Selon John Locke, le contrat qui engendre la vie politique n'est pas un calcul de raison rationnelle ; il est un acte de confiance auquel un certain nombre d'individus, obéissent volontairement.
- Selon Rousseau, célèbre entre tous, le contrat est l'acte par lequel l'abandon unanime des volontés particulières fait naître la volonté générale du « corps public », à la multitude de nature des individus, le contrat substitue l'unité du peuple en corps ; la chose publique. La République ou respublica est une et indivisible. Il faut même ajouter que certains juriconsultes, comme par exemple Pufendorf, considèrent que le pacte social, loin d'être un acte unique, requiert trois moments successifs et complémentaires : « *les hommes d'abord s'associent ; puis ils décident de vivre sous un gouvernement ; enfin, ils choisissent leurs gouvernements* » [6].

Quelles que soient, selon les auteurs, les variances théoriques parfois profondes des doctrines contractualistes, elles possèdent néanmoins un puissant dénominateur commun à savoir que les hommes, pour accéder à l'existence politique, doivent s'arracher à l'état de la nature. La philosophie politique se remet désormais aux seules capacités de l'intelligence humaine pour construire et pour comprendre les cadres et les structures de l'existence politique.

Enfin, naturalisme et conventionnalisme apparaissent ainsi au cours de l'histoire des idées comme les deux lignes de forces de la pensée en quête de l'identité du politique. Sans doute, constate-t-on que ces deux philosophies appartiennent à des âges différents et qui n'ont pas la même conception de l'univers, de Dieu et de l'homme. C'est depuis le temps moderne que l'homme en quête de son autonomie, tend à ignorer les instances traditionnelles de la cosmologie et de la théologie.

3.1.3 LES FINALITES DE LA POLITIQUE

Tout conspire de nos jours à masquer la nature véritable du politique. La tradition platonicienne, le prestige de la science, l'apparente autorité des intellectuels, l'emprise toujours plus manifeste des technocrates ou même la vague des écoles, instituts ou des sciences politiques, de la sociologie politique et de la philosophie politique tendent à faire croire qu'elle est devenue désormais un pur objet de connaissance et que son développement dépendrait à l'avenir presque exclusive de l'analyse et de la recherche scientifique. Personne ne contestera que l'approfondissement et la diffusion du savoir dans l'ordre des sciences physiques, économiques et sociales, aient introduit des modifications considérables dans l'univers politique. Ces transformations n'ont cependant pas pour objet explicite d'alerter la politique. Au contraire elle a été entraînée comme la religion, l'art ou la morale le bouleversement général qui a changé fondamentalement le monde et le paysage ordinaire des hommes.

Pour remplir sa tâche et pour respecter aussi fidèlement que possible sa vocation propre, elle est obligé de prendre la mesure de ces transformations, d'essayer de le dominer et le mettre au service du bien commun, c'est-à-dire la sécurité extérieure et la concorde intérieure de diverses unités politiques. C'est qui revient à dire que le but de la politique ne saurait être la connaissance. Elle est et reste ce qu'elle a toujours été : une action.

En effet, la politique répond à une nécessité de la vie sociale. C'est à juste titre que celui qui s'engage sur la voie de la politique entend participer à la prise en charge du destin global d'une collectivité. Ceci dit, on peut distinguer trois niveaux dans la finalité du politique chez Julien Freund :

1° le niveau téléologique qui détermine le but spécifique du politique ; qui correspond à sa qualité d'essence et d'activité humaine sui generis.

2° le niveau technologique caractérisé par la réalisation d'objectifs concrets, limités et à reprendre sans arrêt des actions réelles et spatio-temporelle.

3° le niveau eschatologique du règne de fins qui sont en général de nature extrapolitique, d'ordre éthique, religieux, économique et autres, et qui ou bien orientent l'activité politique d'une manière dialectique ou bien passent pour pouvoir être actualisées en partie par cette activité.

De cet effet, le but spécifique du politique se détermine en fonction du sens d'une collectivité, c'est-à-dire il consiste dans la volonté d'une unité politique de conserver son intégrité et son indépendance dans la concorde intérieure et la sécurité extérieure. Pour réaliser ce but, le pouvoir agit sur le plan diplomatique, financier, économique, culturel ou social, c'est-à-dire il se vise à soutenir à tout instant et dans sa durée le but spécifique du politique qui par lui-même est abstrait et formel. Enfin, étant donné l'interaction de diverses activités humaines, la politique est aussi le lieu - mais non le seul - où l'homme essaie de donner consistance aux fins humaines et ultimes, comme la justice, la liberté, l'honneur, etc.

3.2 DEUXIEME CHAPITRE : LE BUT ET LE MOYEN SPECIFIQUES DE LA POLITIQUE

3.2.1 LE BIEN COMMUN COMME BUT DU POLITIQUE

Toute activité humaine raisonnable tend vers un but. La médecine tend à faire retrouver la santé, c'est son but spécifique. Selon Aristote, « *toute activité tend vraiment vers un but* » [7] Ce constant est également fait par Julien Freund qui ne tarde pas de généraliser en précisant : « *D'une façon générale, l'homme agit toujours en vue d'un bien, d'un intérêt* » [8].

De cet effet, une question mérite d'être posée : quel est le bien spécifique de l'activité politique? Pour Julien Freund, le bien spécifique de l'activité politique n'est autre que « *le bien de la collectivité totale au sein de laquelle les individus sont intégrés à titre des membres se donnent un état comme institutions* » [8]. Il ne s'agit pas du bien de l'Etat ou de la République pour elle-même ni celui de chaque membre de la république mais comme le dit Hobbes « *le bien commun de la République et du peuple formant ensemble une collectivité politique* » [9].

Ne perdons pas de vue, le fait que le bien commun est un concept difficile à définir puisqu'il semble renvoyer à quelle chose d'insaisissable comme une fin exhaustive, faite de composante concrète. Pour élucider ce concept, Julien Freund pense que le bien du peuple se résume dans « *la sécurité et la propriété* » [8] et plus éclairément il affirme : « *le but spécifique du politique ou du bien commun consiste d'une part dans l'affermissement des relations extérieures ce qui correspond à la sécurité et à la protection et d'autre part dans le maintien de l'ordre, de l'établissement des conditions de la vie raisonnable* » [8]. Julien Freund met l'accent sur la protection contre les ennemis extérieurs, sur la paix intérieure, sur le développement de la richesse, compte tenu des impératifs de la sécurité, et sur la jouissance de la liberté. Toutes ces notions sont résumées chez lui en deux points, à savoir la sécurité et la prospérité.

3.2.2 DE LA SECURITE EXTERIEURE

Le premier aspect du bien commun est conditionné en premier lieu par le présupposé de l'ami et de l'ennemi, en ce sens qu'à en croire Julien Freund, « *la tâche de la politique consiste à surmonter ou à vaincre l'inimitié réelle et virtuelle, d'établir la paix, et le cas échéant, la plus grande amitié possibles entre les peuples* » [8].

En effet, un des rôles essentiels de politique est de protéger les collectivités contre les menaces extérieures venant d'autres Etats qui tendent à les opprimer ou à les supprimer. Cette lutte qui vise essentiellement à faire respecter l'indépendance ou à la recouvrer se fait soit par une action militaire soit par les négociations. Encore à ce niveau, Julien Freund est une référence quand il affirme : « *l'activité d'un gouvernement consiste essentiellement, quoique non exclusivement à la défense de la collectivité contre toute agression possible (...) il a la charge d'entretenir une armée en la dotant des moyens les plus efficaces possibles et les plus perfectionnés soit pour décourager l'éventuel agresseur, soit pour faire la guerre si le pays est attaqué et le cas échéant mener une campagne préventives* » [8].

L'idée de la sécurité extérieure est une vieille idée et demeure toujours d'actualité autant qu'importante. La guerre a une fonction protectrice et aucun pays ne saurait fonder sa politique sur le refus absolu et inconditionnel de l'action belliqueuse, menée par ses propres moyens ou dans le cadre d'une alliance. Non seulement il s'exposerait rapidement à des désordres internes mais aussi il deviendrait à brève échéance, sous une forme ou autre, la proie de l'étranger.

L'autre tactique défensive ou offensive est celle de la diplomatie, c'est-à-dire la voie qui essaie de régler les différentes par des négociations, en général sur la base d'un compromis.

De ce point de vue, on ne peut être en même temps un partisan déterminé de la négociation et un farouche adversaire des solutions par compromis-contradictions qui n'est pas rare dans la vie politique. C'est pour prévenir les décideurs contre ce risque d'erreur que Julien Freund affirme : « *Ce serait une erreur lourde de conséquences de croire que, par principe, toute négociation serait avantageuse, sage et vertueuse en s'en faisant une idée pure au sens de la diplomatie pure qui chercherait uniquement à vaincre sans aucun recours à des moyens de pression direct ou indirect* » [8]. En réalité, du moment qu'elle est un événement politique, la négociation se fait elle aussi sur la base d'un rapport des forces et elle vise, en même temps que l'accord, la sécurité dans la puissance. Elle peut être un facteur de paix pour autant que les partenaires respectent les clauses des compromis mais aussi elle peut servir une volonté hégémonique camouflée en volonté agressive et mener tout simplement à une catastrophe politique.

3.2.3 LA CONCORDE INTERIEURE ET LA PROSPERITE

Si la sécurité tend essentiellement à la conservation de la vie de la collectivité, au prix parfois du sacrifice individuel de certain de ses membres, la concorde et la prospérité visent l'existence à l'intérieure de la communauté et permet aux citoyens d'y trouver une raison de vivre matériellement et spirituellement. Elles sont conditionnées la fois par le présupposé du commandement et de l'obéissance qui institue un ordre et par celui du privé et du public qui organise l'ordre dans le sens non seulement de la puissance, mais aussi de la jouissance ainsi que la meilleure harmonie entre les groupes internes.

S'agissant de la concorde, elle suppose en premier lieu un intérêt correspondant aux aspirations fondamentales et à l'esprit de la collectivité. Elle consiste en la concordance des rapports extérieurs des individus entre eux et des associations et groupement entre eux dont les buts particuliers convergent vers le bien commun et l'unité de la collectivité ou du moins ne le contrecarrent pas ; la concorde n'est pas liée à un type de régime déterminé, elle peut régner aussi bien dans un régime républicain ou démocratique que monarchique ou aristocratique, suivant que les citoyens préfèrent dans leur masse telle structure plutôt que telle autre. Dans le cas contraire, des perpétuelles dissensions troublent la société, son unité s'effrite et le bien commun devient la proie des factions rivales, l'ordre et la stabilité se défont. C'est ce qu'observe Julien Freund en cas de terme : « *le fait est que les pays qui ne parviennent pas à trouver la concorde intérieure sont sans cesse le théâtre de coups d'état des révolutions, des putschs (...) la concorde suppose que l'inimitié interne soit surmontées* » [8]. En second lieu, du moment que la concorde est amitié, elle a également pour base une certaine identité de sentiments qui se concrétise dans la notion de patrie. Aucune collectivité ne saurait demeurer ni durer si ses membres n'éprouvent pas la nécessité de participer affectivement à l'ensemble social qu'ils constituent. Un pays sans patrimoine commun, qu'il soit d'ordre culturel, ethnique, linguistique ou autre, n'est qu'une création artificielle, incapable de résister aux épreuves de la politique.

Il devient plus aisé de comprendre la notion du bien commun ou du bien public, de même que les autres groupements comme la famille, l'armée, l'université ou autre association d'ordre philanthropique sportif etc. qui vise un bien commun qui leur est propre ; la société politique vise aussi le bien commun qui lui est spécifique. Mais du point de vue politique, elle est hiérarchique supérieure à ces autres et les transcende. Pour Julien Freund, « *le bien commun c'est celui de la collectivité comme telle. Le bien public n'est donc pas le bien de la sphère dirigeante, mais de la collectivité dans son intégralité, y compris la sphère privée ; il n'est donc pas exclusif des autres bien* » [8]. Le bien commun heurte toujours plus d'intérêt et s'expose à des revendications sans fin qu'il ne peut satisfaire toute en même temps, c'est pourquoi son unité n'est pas d'une uniformité ou d'une harmonie totale mais celle d'une cohésion. En réalité, le bien commun n'est jamais et ne saurait être atteint effectivement dans la plénitude conceptuelle, car il fait sans cesse l'objet de contestations, d'approximations et d'ajustement au cours de l'activité politique quotidienne qui, elle aussi n'a point de terme.

3.2.4 LES MOYENS SPECIFIQUES DE LA POLITIQUE

Les moyens sont dans toutes les circonstances mis en œuvre pour atteindre un but. C'est pourquoi Julien Freund pense, « *qu'un but ne se réalise pas de lui-même simplement parce qu'il est conçu et désiré, mais il exige un effort, une exécution, ce qui suppose toute une série d'intermédiaires : les moyens* » [8]. L'importance des moyens dans la réalité d'une œuvre est capitale.

En effet, en politique peut-être comme ailleurs, l'utilisation et le choix des moyens est une affaire d'intelligence et de méthode. En politique, « *la mise en œuvre rationnelle des moyens consiste à en croire Julien Freund à réaliser les objectifs sans mobiliser totalement l'ensemble des ressources matérielles et spirituelles* » [8]. En effet, c'est parce que Athènes et Sparte, pour ne prendre que ces deux exemples parmi tant d'autres, ont gaspillé toutes leurs réserves pour conquérir l'hégémonie sur les autres cités grecque que leur domination a duré si peu d'années et que leur triomphe annonçait la chute. La méthode, quant à elle, est un art et on peut la caractériser comme l'élégance de l'action. C'est la méthode qui permet au politique de calcul les conséquences possibles de son action avant de s'engager. Il fait des prévisions suppose ses chance,

évalue les risques, prend ses précautions et oriente son action d'après les espoirs, les craintes et les suites favorables ou défavorables possibles qu'il entrevoit. Plusieurs moyens sont possibles en politique ; toutefois, tenant compte de la taille de ce travail, nous allons nous arrêter à deux à savoir la force et la ruse.

3.2.4.1 LA FORCE EN POLITIQUE

La notion de la force est complexe. Depuis Machiavel, la force est regardée comme un moyen spécifique du politique. Quant à nous, nous voulons présenter ici une courte analyse de la force chez Julien Freund. Selon celui-ci, la force nous paraît en politique comme le moyen de la contrainte. Par elle, le pouvoir étatique réussit à faire vivre dans la concorde les forces parfois hétérogènes qui s'agitent au sein de la collectivité et à faire respecter son intégrité contre les forces extérieures.

En effet, tout laisse entendre qu'il n'y a pas de politique sans force. Mais si la force est bonne, utile et féconde et qu'elle est un des moteurs de la civilisation, il faut aussi en tirer des conséquences, à savoir qu'elle est un des aspects de la justice et de la dignité humaine en politique. La force est aussi le moyen usuel de l'activité politique ordinaire quelle que soit la nature des objectifs d'un Etat pour assurer la sécurité extérieure et maintenir la concorde intérieure. Il n'y a pas d'Etat sans police, sans armée et tous les autres moyens matériels qu'implique la défense du territoire.

3.2.4.2 LA RUSE EN POLITIQUE

C'est une tâche difficile, voire irréalisable, que d'étudier exhaustivement le rôle de la ruse en politique, parce qu'il n'y a pas pour ainsi dire d'action où elle serait absente et qu'elle se présente chaque fois sous d'autres apparences en raison de l'objet poursuivi. En politique, certains organismes et institutions, ont directement pour base l'utilisation de la ruse comme la diplomatie, l'espionnage, le service de renseignement et de surveillance de la police et de l'armée, les services d'information et de propagande des groupements et des partis politiques. De même qu'il y a une raison d'Etat, il y a aussi de secret d'Etat. D'un autre côté, la vie politique comme toute vie collective donne lieu à des intrigues, des cabales et des fautes.

A toutes les époques, il existe des sociétés plus ou moins secrètes dont il est toujours difficile de mesurer le rôle et l'influence exacts. Souvent aussi la ruse emprunte la voie souterraine des organisations clandestines soit sous la forme de complot, de conspiration et de conjuration, soit sous celle plus fréquente de nos jours de la subversion révolutionnaire. Il s'agit là des formes les plus caractéristiques de la ruse dont l'action s'exerce aussi d'une façon subreptice, plus furtive et plus insinuante.

Chez Machiavel, la ruse doit être conjuguée avec la force. Le chef doit se faire tantôt Lion tantôt renard. Julien Freund, quant à lui, constate que le monde de la ruse est vaste, illimité, indéterminable et ambigu, à tel point qu'on peut se demander : qu'est-ce que la ruse ? On la découvre dans toutes les entreprises, depuis la manœuvre qui consiste à soulever un rail ou à abattre un arbre jusque dans l'expérimentation scientifique et la spéculation intellectuelle. Comme telle, la ruse est dissimulation, soit sous les formes grossières de la tromperie, de l'intrigue du déguisement et des expédients soit sous celles plus raffinées de l'insinuation, de diversion et du secret : elle agit dans l'ombre.

En somme, la ruse est une manière indirecte et détournée d'utiliser n'importe quel moyen, qu'il soit d'ordre politique, économique, religieux ou autre. Cela signifie qu'il n'y a pas d'instrument propre de la ruse et qu'elle-même n'est spécifique à aucune activité déterminée.

3.3 TROISIEME CHAPITRE: LA MORALE ET LA POLITIQUE

La politique, étant une activité au service de l'homme et de la collectivité en générale, ne saurait se passer des autres domaines. Autant, elle doit faire recours à l'économie à l'histoire, au droit, à la géographie, à la philosophie... ; autant elle doit se servir de la morale pour légitimer les actions envisagées. La morale est le champ du devoir et du droit, or la politique ne peut poser aucun acte digne d'être appelé politique sans se référer à ces notions de droit et de devoir, c'est grâce à ces notions qu'on donne à l'action politique un sens.

3.3.1 POLITIQUE ET DEVOIR MORAL

L'insistance à montrer la nécessité de la connaissance philosophique a conduit Socrate à afficher ouvertement le scepticisme à l'égard de régime démocratique athénien. Pour lui, étant donné que la démocratie confie la politique à des hommes désignés par le suffrage d'une foule ignorante, non seulement les gouvernants ont toutes les chances d'être des hommes de peu de vertu, mais ils restent dépendants des caprices de la foule. Or, comme la médecine, la guerre ou

l'architecture, la politique est pour Socrate, « un art ; elle exige une excellente morale. Elles requièrent la connaissance et l'aptitude à rechercher le bien. Elle ne peut être confiée qu'aux meilleurs, à ceux qui disposent de la sagesse et de la vertu » [5]. Dans le même angle d'idée, Marc Abélès et Eric Weil trouvent qu'il faut que la morale soit un soubassement de la politique, pour eux, l'homme politique doit être sage, bien éduqué, un homme qui a le savoir-être et le savoir-vivre, le savoir-faire et le savoir-faire faire comme le dit Abélès : « la politique a besoin d'un homme qu'il faut à la place qu'il faut, au moment qu'il faut » [10]. Et à Eric Weil de renchérir : « Avoir la morale réelle comme moralisation, cela signifie qu'il doit respecter le devoir envers autrui et le devoir envers soi-même, il doit se moraliser, non de vouloir être moral et de rester immoral avec cette volonté, mais de devenir moral de plus en plus. » [11].

Somme toute, qu'on soit chez Aristote ou chez Rousseau, l'unité de la morale et de la politique demeure d'une importance remarquable pour l'efficacité de toute action politique, car c'est l'obligation morale qui est au fond du phénomène politique. Dans une société sans valeurs, la politique ne peut vraiment fonctionner.

3.3.2 L'INSTRUCTION DU PEUPLE, UNE EXIGENCE POUR LA REFORME DE LA SOCIÉTÉ

Pour qu'une société parvienne au bien commun, l'existence en son sein des dirigeants doués des vertus est un impératif primordial ceux-ci doivent être capables d'harmoniser le partage des biens entre les citoyens et les échanges avec l'extérieur. Cette capacité ne peut être possible qu'avec une instruction suffisante. C'est pourquoi Julien Freund met un accent particulier sur l'éducation des membres vivant dans la société. Pour lui, « la politique a pour rôle d'instituer une discipline aux contraintes extérieures destinées à faciliter et à harmoniser les divers et innombrables échanges et relations possibles entre les membres d'une cité. Ce n'est que dans la mesure où ces contraintes sont un aspect de l'éducation que la politique a un rôle pédagogique » [8].

Nombre des penseurs sont conscients que l'éducation est l'une des exigences d'une société à l'égard de ses membres. Dans cette optique, Condorcet affirme sans restriction : « L'éducation constitue le principal moyen d'émancipation de l'individu : elle libère des superstitions ; elle est donc l'instrument de liberté » [5], pour lui ; les connaissances doivent être accessibles à tous les hommes. Rien n'est plus absurde, en effet, que de faire de l'instruction un privilège lié à la naissance et à la fortune, car cela revient à consolider les aptitudes intellectuelles ou morales comme des qualités liées à l'origine sociale. Ainsi donc comme le montre Julien Freund, en privilégiant la mission pédagogique de l'Etat, on doit éduquer les membres de la cité à garder les valeurs morales pour que la société puisse avancer, car l'enseignement est un moyen de redistribuer les chances entre les individus naturellement égaux. En permettant les plus faibles à accéder au savoir, l'Etat permet à une population plus large de profiter ses droits naturels. De cette façon, l'instruction bien dirigée, corrige l'inégalité naturelle des facultés.

Dans les sociétés où les institutions auront amené l'égalité d'instruction pour ses membres, la liberté sera étendue, l'art social aura rempli son but, celui d'assurer et d'étendre pour tous la jouissance des droits communs auxquels sont tous appelés par la nature. Laisse à dire que l'instruction est une arme plus puissante que la loi pour reformer la société, car tous les membres si non la majorité, sont formés à garder les valeurs morales et le bien commun est bien respecté par tous. Il faut donc s'il ait des hommes qui vont se charger de l'éducation des autres dans la cité, d'où l'expression de Julien Freund : « l'homme est éduqué par les autres hommes » [8].

Pour clore, au nombre de bien commun figure en bonne place, l'éducation des citoyens, car le progrès de l'humanité de toute société dépend de l'éducation et de l'instruction. D'où la nécessité de la science et la technique mais aussi de la morale.

4 CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette réflexion sur la politique vue d'un point de vue philosophique, il nous est impérieux de jeter un regard rétrospectif sur tout son contenu pour permettre une compréhension sans équivoque.

Au départ, nous montrons que selon les différentes conceptions des philosophes politiques et moralistes à l'occurrence Socrate, Platon Aristote, Saint Thomas d'Aquin, Julien Freund...depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, l'homme et le bien commun sont une préoccupation politique par excellence. En effet, la politique recherche le souverain bien de l'homme. Ce souverain bien de l'homme est pour Julien Freund, le bien commun.

Dans cet angle d'idée, Julien Freund montre que la politique doit être au service du bien commun c'est-à-dire de la concorde intérieure des diverses unités politiques. La politique doit avoir une finalité plus pratique que théorique et aussi constatons-nous que partout sur notre planète, les hommes vivent dans des sociétés politiques.

Ainsi, l'homme politique doit agir en vue d'un bien, d'un intérêt. Or, il va de soi que le bien spécifique de l'activité politique n'est pas un bien propre aux particuliers ni même la somme des biens des particuliers soit d'individus soit des groupements subordonnés, tels la famille ou toute autre association professionnelle, économique, ni non plus le bien de l'Etat en tant qu'Etat mais celui de la collectivité totale au sein de laquelle les individus sont intégrés à titre des membres qui se donnent un Etat comme une institution. Autrement dit, c'est le bien de l'Etat ou de la République et du peuple formant ensemble une collectivité politique.

Le but spécifique du politique à savoir le bien commun consiste d'une part à l'affermissement des relations extérieures, ce qui correspond à la sécurité et à la protection ; et d'autre part dans le maintien de l'ordre et l'établissement des conditions de vie raisonnables. Pour cela, chez Julien Freund, le but de la politique ne saurait être une connaissance théorique mais une action. Ainsi, la politique doit participer à l'œuvre commune dans la recherche de la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique. Elle est à la recherche de l'épanouissement de l'homme dans sa collectivité, du bonheur du politique.

Divers moyens sont appliqués en politique. Nous nous sommes intéressés à la force et à la ruse. Tout nous a conduits à affirmer qu'il n'y a pas un Etat sans armée, sans police pour assumer sa protection et sa défense. La ruse quant à elle, incarne la diplomatie et toutes les négociations auxquelles se soumet l'Etat au quotidien. On la rencontre, avons-nous dit, dans toutes les entreprises étatiques que privées.

Somme toute, le bien commun ne peut se réaliser qu'avec des dirigeants dont la morale est avérée ; D'où l'homme politique doit être un sage, un homme qui a le savoir-être et le savoir-vivre, celui que Socrate et Platon appellent « un meilleur ». Cela exige une instruction soignée du peuple, car le dirigeant doit sortir du peuple.

REMERCIEMENTS

La question de l'heure dans la recherche du bien commun dans une bonne gouvernance est un thème que nous avons cessé de partager à la Section avec les autorités et certains acteurs de la société civile dans l'arrière fond du pays. Que ces personnages trouvent ici notre gratitude dans cette recherche de vulgarisation des valeurs pour le bien de l'humanité dans des entités où il est jusqu'à ce jour difficile d'imaginer la confiscation des droits élémentaires des citoyens ou ruse et force prennent forme particulière.

REFERENCES

- [1] LALANDE, A, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris, 1993
- [2] M.I. FINLEY, l'invention de la politique, Paris, Flammarion, 1985, p5.
- [3] PLATON, La République II, 36 a
- [4] Aristote, Ethique à Nicomaque, liv 1.
- [5] O. NAY, Histoire des idées politiques, Paris, Dallos, 2004, P. 45
- [6] GOYARD-FABRE, S ; Qu'est-ce que la politique ? paris, J. vrin, 1992
- [7] ARISTOTE, La politique, Paris, J. vrin, livre III, chap.2, 1977
- [8] FREUND, J, Qu'est-ce que la politique, Paris, seuil, 1992
- [9] HOBBS, T ; De cive
- [10] MARC ABELES, Faire la politique, Paris seuil, 1991
- [11] WEIL, E, Philosophie morale, Paris, J. Vrin, 1969.